

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS- Année financière 2024

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Dans un souci de transparence, j'ai le plaisir, à titre de mairesse et au nom des membres du conseil municipal, de vous présenter un portrait de la situation financière de la Municipalité d'Ascot Corner.

ÉTATS FINANCIERS 2024

	<u>Réalisations</u>	<u>Budget</u>
Recettes	6 630 583 \$	6 181 563 \$
Dépenses	6 565 170 \$	6 586 010 \$
Excédent (déficit)	65 413 \$	(404 447 \$)

Conciliation à des fins fiscales et affectations

	<u>Réalisations</u>	<u>Budget</u>
Dépenses d'investissement	1 218 632 \$	1 184 000 \$
Remboursement de la dette	(814 046 \$)	(610 041 \$)
Fonds réservés et autres	422 573 \$	(169 512 \$)
Excédent à des fins fiscales	827 159 \$	0 \$
Excédent de l'exercice	892 572 \$	

Rapport des vérificateurs

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, la firme comptable RCGT a procédé à la vérification des états financiers de la Municipalité, incluant le fonds d'administration, les règlements d'emprunt, l'actif à long terme, la dette à long terme, les recettes, les dépenses ainsi que le surplus de l'exercice.

À leur avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de la variation de ses actifs, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Une réserve a été émise dans le rapport financier, car la Municipalité devra faire évaluer certains bâtiments et terrains par des experts pour vérifier s'ils sont contaminés. Si c'est le cas, un montant devra être prévu pour corriger la situation, comme l'exigent les normes comptables.

Orientations générales 2025

Le conseil municipal et moi-même demeurons engagés à planifier le développement de notre communauté de manière structurée et responsable, tout en respectant la capacité financière de nos citoyens. Nos actions sont guidées par l'écoute des besoins de la population.

Voici les priorités ciblées pour l'année 2025 :

- Amélioration des infrastructures en eau potable et en traitement des eaux usées;
- Aménagement paysager des espaces autour de l'hôtel de ville et de l'édifice Évariste-Dubreuil;
- Remplacement du ponceau Deblois;
- Acquisition d'une rétrocaveuse;
- Prolongation du réseau de la rue Suzanne B. Jacques;
- Agrandissement du chalet du parc Goddard;
- Implantation du module de gestion des actifs;
- Projet de piste cyclable sur l'ancienne voie ferrée;

En parallèle, nous poursuivons la mise en œuvre du Plan d'action intégré, qui vise à orienter le développement futur de notre municipalité, en matière de logement, de services de proximité, de loisirs et de vie communautaire.

En conclusion, soyez assurés que les membres du conseil municipal et moi-même poursuivons nos efforts avec détermination afin de favoriser le mieux-être collectif et l'épanouissement de notre belle communauté.

Nathalie Bresse
Mairesse